Rapport d'activité 2014

Association internationale des libraires francophones

Association internationale des libraires francophones – AILF

11 rue Caillaux 75013 Paris, France

Tél.: +33(0)1 40 51 11 45

contact@librairesfrancophones.org

www.librairesfrancophones.org

1. Professionnalisation des libraires / 2

Rencontre interprofessionnelle à Madagascar, Maurice et à La Réunion

Séminaire interprofessionnel d'Afrique subsaharienne à Dakar

Deux accompagnements réalisés en 2014, au Burundi et à Chypre

2. 10e anniversaire de la Caravane du livre et de la lecture / 6

La Caravane des bibliothèques

Le catalogue « 100 titres pour 10 ans »

Retour sur l'actualité de la Caravane dans chaque pays

3. Enquêtes / 9

Enquête sur l'usage de Dilicom par les libraires francophones

Enquête sur les 10 ans de la Caravane du livre et de la lecture

Enquête sur la concurrence et les relations avec les établissements culturels et scolaires

4. Vie de l'association / 10

Trois rencontres du Bureau, un Conseil d'administration

Principaux dossiers abordés

Réflexion interprofessionnelle

Évolution du nombre d'adhérents

5. Plaidoyers / 11

Le plaidoyer de Dakar

Autres documents conçus par l'équipe

6. Communication / 11

Communication vers les membres

Page facebook

Vers une diffusion plus large de l'actualité des libraires francophones

Site internet

7. Les partenaires financiers et professionnels / 13

1. Professionnalisation des libraires

Rencontre interprofessionnelle à Madagascar, Maurice et à La Réunion

Depuis 2003, un long cycle de professionnalisation des librairies à Madagascar a été mené par l'AILF, suite à un véritable état des lieux. L'évaluation des résultats est encourageante, les librairies se structurent et l'association des Libraires de Madagascar (ALM) les fédère efficacement. En 2014, l'AILF a ouvert son action à d'autres îles de l'Océan indien et à d'autres acteurs de la chaine du livre à l'occasion de deux temps forts.



Rencontres à Madagascar





Salon du livre jeunesse de la Réunion

La première rencontre a eu lieu à l'île Maurice en février 2014 en présence de libraires et éditeurs de l'Océan indien (Maurice, Madagascar, Mayotte) et d'un représentant de La Réunion des Livres (LRDL). Cette rencontre a permis de mieux identifier les acteurs de la chaîne du livre dans l'Océan indien, d'initier une mise en réseau de ceux-ci et d'aborder la question de la commercialisation dans les autres îles de la sous-région, des ouvrages édités localement.

La seconde rencontre (à La Réunion cette fois-ci) dans le cadre du Salon du livre de jeunesse de l'Océan indien, en novembre 2014 a été l'occasion pour les libraires venus de Madagascar, de l'Ile Maurice et de Mayotte d'échanger avec des éditeurs et libraires réunionnais, regroupés, pour certains, au sein de l'association La Réunion des Livres.

Le Salon du livre jeunesse de la Réunion a offert une parfaite opportunité à l'AILF pour encourager les échanges professionnels à l'échelle sous régionale car La Réunion est un pôle majeur d'édition dans la région. Au cœur des échanges, la question de la circulation de la littérature sous-régionale. Les libraires ont pu faire leur « plein de livres » afin de voir comment certains titres pourraient trouver un public dans les autres îles de l'Océan indien.

De leur côté, les éditeurs réunionnais désireux d'exporter leurs livres ont identifié des libraires locaux. Quant aux libraires de La Réunion, soucieux de répondre aux commandes des bibliothécaires concernant la production éditoriale des autres îles, ils s'arrangeront pour optimiser la logistique nécessaire à l'achat de ces ouvrages.

Sur place, six librairies ont été visitées, réparties entre Saint-Denis et Saint-Gilles avec chacune des tailles, des fonds et des identités différentes.

Ces riches échanges ont permis plusieurs initiatives (réflexion sur le groupage subventionné de La Réunion vers Maurice, propositions de collaboration entre LRDL et l'AILF, etc.) ; mais le plus important est que les libraires et éditeurs des différentes îles fassent connaissance pour apprendre à travailler ensemble.

Séminaire interprofessionnel d'Afrique subsaharienne à Dakar

Les États généraux de la Caravane du livre et de la lecture se sont tenus à Dakar les 22 et 23 novembre 2014, en amont du XV° Sommet de la Francophonie. L'occasion de réunir auteurs, éditeurs, acteurs culturels, bibliothécaires et libraires impliqués dans la promotion des ouvrages de littérature.





Un rencontre interprofessionnelle entre libraires, éditeurs, bibliothécaires, écrivains, acteurs culturels.

De 2004 à 2014, les thèmes des séminaires ont montré comment « le libraire, agent culturel » (thème du premier séminaire autour de la Caravane du livre et de la lecture) s'est affirmé comme acteur de la société civile agissant à terme pour le développement de la lecture.

Aujourd'hui, à entendre les caravaniers réunis à Dakar dix ans plus tard, ou même certains slogans comme celui de la Caravane de République démocratique du Congo, on mesure à quel point les libraires se positionnent politiquement comme acteurs de la société civile :

« Nous avons des bibliothèques à installer, il faut créer chez nos populations le besoin de livres »

« Si chaque lecteur consacrait plus d'une heure chaque jour à la lecture, nous serions plus développés que les États-Unis »

L'ensemble des participants à ces rencontres se sont accordés donc sur des axes majeurs (fondamentaux et combats communs, boite à outils et plaidoyer).

Les libraires s'accordent sur le fait que la rentabilité économique d'une opération culturelle d'envergure nationale, hors les murs, relève plus d'une logique de développement durable que d'une logique marchande car elle nécessite des moyens et des ressources qui ne sont pas couvertes par les recettes. Les acteurs de la chaîne du livre se reconnaissent donc plus derrière le terme de « chaîne de valeurs communes » que de « chaîne commerciale ».

En amont de cette rencontre, un important questionnaire d'évaluation sur les dix dernières années a permis de mesurer l'impact et les enjeux à long terme de cette opération.

Suite à cette rencontre, un compte rendu précis permettra de retranscrire la richesse des débats.

Le plaidoyer commun de Dakar rédigé à l'issue de la rencontre interprofessionnelle organisée par le BIEF a également été l'occasion de poser dans un deuxième temps les enjeux communs à plusieurs associations et collectifs de professionnels. (AIEI, Afrilivres).





Deux accompagnements réalisés en 2014, au Burundi et à Chypre

Burundi

Une mission a été réalisée en juillet 2014 par Ngartara Ngaryengué, administrateur de l'AILF et libraire au Tchad, auprès de la jeune librairie Savoir Plus, Faire plus (à Bujumbura, Burundi).

La librairie d'une surface de 50 mètres carrés est logée dans l'enceinte de la direction provinciale de l'enseignement de la mairie de Bujumbura. Constituée en premier d'un grand rayon de fournitures scolaires et de bureau, la libraire souhaite développer son rayon de littérature jeunesse et adulte. La mission de l'administrateur était donc de voir avec la libraire comment celle-ci pouvait diversifier ses achats, ouvrir de nouveaux comptes auprès d'éditeurs et déposer un dossier pour obtenir une garantie Coface.

Une demande a également été faite auprès de Dilicom pour obtenir un code d'accès. Promptement obtenu, ce code leur a permis de travailler rapidement sur des recherches bibliographiques. La venue de Marius tombait à point nommé puisque Francine venait de recevoir une commande institutionnelle et souhaitait y répondre en passant par un groupeur puisque elle n'avait pas encore de comptes chez des éditeurs.

Chypre

Une autre mission réalisée par Michel Choueiri, administrateur et libraire au Liban, auprès de la librairie La Boite à Lire (à Nicosie, Chypre) a permis de mieux comprendre les difficultés de la libraire concernant le transport des livres ainsi qu'avec les fournisseurs français. Plusieurs rendez-vous avec des partenaires locaux ont eu lieu (Institut français, école franco-chypriote, Département FLE de l'université, Association AMOPA). Tous ces rendez-vous ont permis d'aborder la question de la francophonie, des animations organisées à cet égard, des achats de libraires par les institutions et des partenariats avec la librairie.



Accompagnement des librairies Savoir plus faire plus (Burundi) et La boîte à Lire (Chypre).

2. 10e anniversaire de la Caravane du livre et de la lecture

Le catalogue « 100 titres pour 10 ans »

Le catalogue « 100 titres pour 10 ans » présente plus de 160 titres de littérature africaine. C'est un véritable outil de travail conçu par des libraires d'Afrique et d'Europe, exerçant à Abidjan, Bujumbura, Dakar, Cotonou, Kinshasa, Morges, N'Djamena, Niamey, Ouagadougou, Saint-Denis (Île-de-France), fins connaisseurs de la littérature francophone d'origine africaine et soucieux de faire connaitre leurs coups de cœur. Ces propositions ont été complétées par des collectifs de professionnels du livre comme l'Alliance internationale des éditeurs indépendants, Afrilivres, Africultures, le groupe jeunesse du Syndicat national de l'édition, le Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres (Bibliothèque nationale de France).



Le catalogue « 100 titres pour 10 ans » : une réalisation collective des libraires de l'AILF

La Caravane des bibliothèques

La Caravane des bibliothèques a permis à six bibliothèques de constituer un petit fonds de littérature choisi avec le libraire caravanier local et pris en charge par l'AILF. Cette action s'est déroulée dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Burundi, Niger, Tchad.

Cette action, qui a bénéficié d'un soutien de Bibliothèques sans frontières est l'occasion de montrer combien la lecture publique et l'accès au livre constituent un préambule nécessaire à une promotion des littératures d'Afrique.

Le grand public et les professionnels ont également été sensibilisés sur l'importance d'actions communes entre professionnels locaux en faveur d'un développement durable de la lecture.

Retour sur l'actualité de la Caravane dans chaque pays

En tout plus de dix pays ont organisé des caravanes du livre et de la lecture en 2014, malgré des contextes économiques, politiques et sécuritaires complexes.





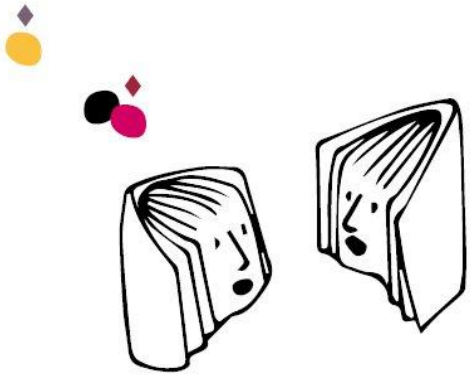
L'auteur de BD Benjamin Kouadio en Côte d'Ivoire, le public de la Caravane au Tchad et au Sénégal.

En Mauritanie, la Caravane s'est déroulée en novembre 2014 à travers un parcours rayonnant en 3 branches à partir de Nouakchott sur 2 semaines allant vers Nouadhibou, Rosso et Atar, situés à des centaines de kilomètres de la capitale. De nombreux partenaires et auteurs ont été invités, dont Mamadou Sall, Adrien Chapuis.

En Côte d'Ivoire, la Caravane s'est déroulée en octobre et a impliqué de nombreuses librairies ivoiriennes, réunies pour la plupart au sein de l'association des libraires de Côte d'Ivoire, sous la houlette de la Librairie de France. De nombreux partenariats ont été noués, notamment avec la Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire et des fondations d'entreprises locales. La Caravane a fédéré des auteurs ivoiriens comme Benjamin Kouadio et internationaux comme Yves Pinguilly, en arpentant plus de 800 kilomètres traversant ainsi les villes d'Abidjan, Adzopé, Abengourou, Agnibilekro, Kounfao, Tanda, Assuefry, Bondoukou, Bouna, Kong.

En République démocratique du Congo, après une première Caravane très remarquée dans la province du Katanga en juillet 2014, la librairie Livres pour les Grands lacs récidive en octobre 2014, cette fois-ci dans la province du Kivu. La première Caravane a été accueillie à Lubumbashi (en partenariat avec l'Institut français) puis à Kipushi, Likasi, Tenke, Fungurume pour finir à Kolwezi retraçant un parcours de 300 km. Le succès et la popularité de l'opération ont contraint les organisateurs à organiser les événements sur un mois. Comme le souligne Désiré Kabale Mutimanwa : « *A la fin de la Caravane, on ne pouvait enregistrer qu'un slogan : revenez le plus tôt possible.* »

Au Sénégal, la librairie Clairafrique, habituée de la Caravane, a encore réalisé une édition riche, agrémentée de débats et de rencontres du 26 février au 15 mars 2014 en parcourant là encore plus de 800 kilomètres. En commençant par Dakar et sa banlieue puis en allant vers des villes situées à des centaines de kilomètres de la capitale, la Caravane a proposé des animations diverses (thé-débats, concours de dictées, concours de culture générale) dans les villes de Mbour, Joal, Kolda, Sédhiou, Vélingara, Thiès.





Une sélection mobile au Tchad



la Caravane à Lubumbashi (RDC)



Animation en Côte d'Ivoire

Au Tchad, la librairie La Source, seule librairie francophone du Tchad, avait l'habitude de parcourir d'immenses distances à l'occasion de la Caravane. La baisse de financement en 2014 a rendu l'opération plus fragile. La librairie s'est concentrée donc sur des opérations hors les murs à N'djamena et en nouant un partenariat spécifique avec la bibliothèque Alpa à Farcha, située dans la banlieue de la ville.

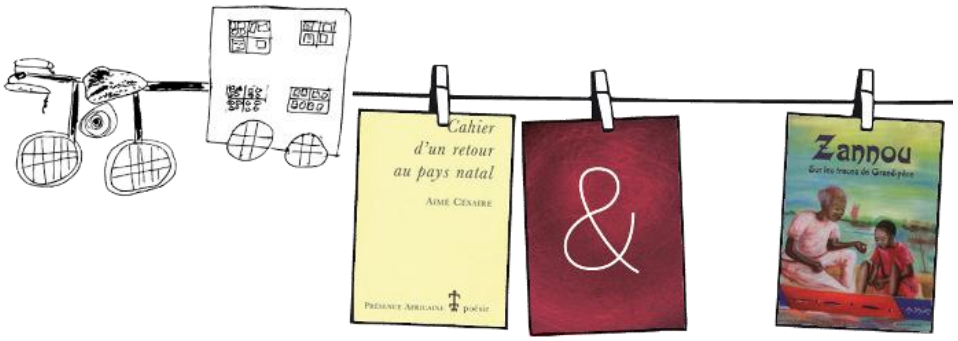
Le **Bénin** fait partie des premiers pays à avoir organisé une Caravane du livre et de la lecture mais a connu une période de difficultés et interruptions. La coopération a donc repris à l'occasion du dixième anniversaire au travers de l'Union des libraires du Bénin qui a fait un don dans le cadre de la « Caravane des bibliothèques »et constitué un fond de lecture riche et diversifié pour les jeunes collégiens de la bibliothèque du collège de Golo Djigbé (à proximité de Cotonou).

Au Burundi, après une première Caravane très remarquée en 2013, la jeune librairie Savoir plus faire plus services s'est concentrée en 2014 sur l'opération de la « Caravane des bibliothèques ». La libraire a décidé de travailler avec l'Applac (Association pour le patrimoine littéraire de l'Afrique centrale, rattachée à l'université), un département de littérature de l'université du Burundi, en leur proposant une sélection pointue de littérature contemporaine.

En Guinée, la terrible épidémie de fièvre Ebola qui sévit en 2014 a obligé les libraires guinéens à reporter leur Caravane à 2015.

Au **Burkina-Faso**, le partenariat a été fait avec la Bibliothèque de Tiébelé (à 180 kilomètres de Ouagadougou).

Au **Niger**, c'est la bibliothèque de Kalfou (580 kilomètres de Niamey) qui a bénéficié de ce partenariat.



3. Enquêtes

Enquête sur les 10 ans de la Caravane du livre et de la lecture

Un long questionnaire portant sur l'évolution et l'impact de la Caravane du livre et de la lecture sur les différents pays ayant organisé ce type de manifestations a mis en avant un certain nombre d'éléments.

Les résultats de cette enquête ont pu être présentés à Dakar et ont permis d'évaluer le dispositif de la CLL, son impact sur la lecture, la littérature et les lecteurs, et sur la capacité du libraire à mettre en avant des ouvrages de littérature, à découvrir de nouveaux auteurs et de nouveaux éditeurs. Les libraires semblent partagés car la baisse de financement est contrebalancée par la conviction que cette opération répond à un réel besoin et à une réelle demande autour de la lecture.

→ **SUITE À DONNER :** le résultat de cette enquête ajouté au compte-rendu de cette rencontre permettra de réfléchir à l'évolution possible de cette manifestation, toutes zones confondues.

Enquête sur l'usage de Dilicom par les libraires francophones

Une première enquête a été réalisée sur l'usage de Dilicom par les libraires à l'étranger afin de mesurer d'éventuels questionnements.

De plus en plus de libraires en font un usage quotidien (84 %) contre 10 % chaque semaine et 10 % occasionnellement. L'usage de cet outil est multiple mais c'est d'abord le FEL qui est utilisé par 84 % des libraires interrogés, ensuite 72 % utilisent l'annuaire éditeurs et 64 % utilisent le système des commandes en ligne EDI.

Certains fonctionnalités restent à découvrir puisque 44 % ne connaissent pas les alertes parution : (Algérie, Australie, Burkina Faso, Chine, Comores, Djibouti, Grande-Bretagne, Guinée, Italie,Maroc.) Sur les 56 % qui connaissent les alertes parutions, seulement 64 % les utilisent effectivement et ce indépendamment de leur zone géographique (Argentine, Chili, Liban, Pays Bas, Niger).

→ **SUITE À DONNER :** à l' occasion de cette enquête, un certain nombre de difficultés ont été pointées. Dilicom a donc fait un système de questions réponses.

Enquête sur les relations avec les établissements culturels et scolaires et sur la concurrence pour les marchés institutionnels à l'étranger

Une importante enquête a été réalisée de septembre à décembre 2014 sur la relation entre libraires et établissements scolaires et culturels à l'étranger, particulièrement suite au télégramme diplomatique envoyé fin décembre 2013 à l'ensemble des ambassades à l'étranger par le ministère des Affaires étrangères. Le second volet de l'enquête portait sur les nouvelles formes de concurrence exercées par les sites de librairies françaises en ligne.

52 libraires ont participés à l'enquête représentant toutes les zones et laissant apparaître que les relations avec les représentants culturels et scolaires locaux sont établies pour la moitié des libraires et problématiques pour l'autre moitié.

Les inégales collaborations indiquent qu'il n'existe pas de politique claire d'acquisitions publiques. La librairie francophone s'en trouve d'autant plus fragilisée qu'elle n'est pas en mesure de concurrencer les grandes enseignes françaises (grossistes ou libraires disposant d'un site de vente en ligne ou d'un département export), concurrentielles du fait du volume de leurs commandes.

L'enquête indique que 69 % des libraires souffrent de la concurrence de librairies françaises ou de groupeurs français. En conséquence, 57 % des libraires ne répondent pas à ces marchés et 30 % des libraires rognent sur leur propre marge pour y répondre.

Le Syndicat de la librairie française indique qu'il est difficile de changer les pratiques de certaines de ces librairies et indique mener le même combat en France pour les commandes institutionnelles, sans obtenir de réels résultats.

→ **SUITE À DONNER :** Lors d'une réunion interministérielle réunissant les ministères des Affaires étrangères et de la Culture en présence d'éditeurs et institutions comme le Bureau international de l'Edition française, le Centre national du livre, l'Institut français, la Centrale de l'Édition, etc. l'accès aux marchés locaux ou aux appels d'offres internationaux a été évoqué. La présente enquête est donc attendue de leur part.

4. Vie de l'association

Trois rencontres du Bureau, un Conseil d'administration

Tout au long de l'année, plusieurs Bureaux de l'AILF sont organisés pour compléter le travail réalisé par l'équipe. Ces réunions sont indispensables car elles permettent de valider un certain nombre de décisions importantes et de rencontrer une partie des partenaires de l'association. Le conseil d'administration se réunit une fois l'an, à l'occasion du Salon du Livre de Paris.

Principaux dossiers abordés

En 2014, un important travail de refonte des statuts a été réalisé et a permis de mettre en avant les axes principaux de l'association : le développement de la langue française et des cultures francophones à travers la mise en réseau des librairies francophones dans le monde. Ce document est complété par un règlement intérieur, et tous deux ont été soumis à une juriste fiscaliste du ministère de la Culture et de la Communication. Tous deux seront présentés en assemblée générale extraordinaire

Dans le dossier confectionné pour le ministère des Finances, l'argumentaire part du constat que les libraires indépendants sont à l'avant-poste de la diffusion des œuvres de création, mais également de la diffusion de la pensée et des idées dans la francophonie. Pour mener à bien ce dossier, nous avons rencontré différents acteurs confrontés à ces questions comme l'UFISC qui représente plus de 2 000 structures développant des projets artistiques et culturels et née en réaction à un problème fiscal[1]. Leur objectif était de faire prendre en considération la non-lucrativité de certaines associations et structures professionnelles dans le champ culturel.

Réflexion interprofessionnelle

Sylviane Friederich, présidente de l'AILF, a participé à des réunions de travail avec l'AEI et le BIEF, dans la lignée des revendications de Tunis pour réfléchir à des axes de réflexions communs à tous les acteurs de la chaine du livre.

René Yédiéti, administrateur de l'AILF, a participé aux Assises internationales de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants qui se sont tenues au Cap en 2014.

Évolution du nombre d'adhérents

En 2014, nous comptons 70 adhésions effectives, avec dix nouveaux adhérents, répartis dans des pays francophones et non francophones : Le fureteur (Québec), Mona Lisa (Sénégal), L'arbre du voyageur (Chine), Nam Phong (Vietnam), Savoir plus, faire plus services (Burundi), Le trèfle (Île Maurice), Clair du monde (Guinée), Kyralina (Roumanie) et la Librairie Orientale (Liban), qui n'avait pas adhéré depuis longtemps.

[1] Publication de l'instruction fiscale du 15 septembre 1998 relative à la fiscalité des associations régies par la loi de 1901.

5. Plaidoyers

Le plaidoyer de Dakar

La succession des États généraux (organisés par l'AILF) et des rencontres interprofessionnelles (organisées par le BIEF) ont inspiré les échanges et réflexions avec les autres collectifs de professionnels qui travaillent ensemble depuis plusieurs années comme Afrilivres (l'association des éditeurs francophones au Sud du Sahara) et l'AIEI (l'Alliance internationale des éditeurs indépendants) autour d'une **vision politique commune** (défendre et promouvoir la circulation des idées et des textes) et de **projets communs** (valorisation et promotion des catalogues des éditeurs du Sud, conseils et échanges entre éditeurs et libraires, etc.).

Ces trois collectifs professionnels ont décidé de profiter des espaces d'échanges proposés par le BIEF depuis 2009 à l'occasion des rencontres éditeurs/libraires organisées en partenariat avec l'OIF (Beyrouth en 2009, Tunis en 2011, Abidjan en 2012, Casablanca en 2013 et Dakar en 2014) pour marquer leur volonté de poursuivre leurs objectifs et actions collectives.

Il s'agit ici d'interpeller d'une seule voix les pouvoirs publics et organismes internationaux pour la mise en place et/ou le renforcement de politiques publiques en faveur du livre et de la lecture et rappeler les projets existants et à venir participant à la bibliodiversité (Caravane du livre et de la lecture de l'AILF, coéditions solidaires de l'AIEI, base de données et catalogue collectif d'Afrilivres, plaidoyers, etc.).

Autres documents conçus par l'équipe

En parallèle, un travail a été réalisé par l'équipe autour de documents de réflexion permettant de parler non plus au nom de la librairie mais d'un collectif de professionnels :

- → Un document mettant en avant les différents niveaux de messages : politique, interprofessionnels et identitaires ;
- → Un autre tachant de mesurer les niveaux d'interrogation et de questionnements communs aux différents acteurs (vision du marché et de l'organisation de la chaine du livre, liberté d'expression et de création, bibliodiversité, respect de la place de chaque acteur de la chaine du livre et des mécanismes de solidarité interprofessionnelle, accès aux marchés publics et appels d'offres).
- → Enfin, un document de présentation de l'association a été conçu afin d'expliquer à tous nos membres les objectifs principaux de l'association indépendamment des actions menées dans les différentes zones géographiques.

6. Communication

Communication vers les membres

Cette année nous avons inauguré un nouveau système de communication avec les membres qui semble porter ses fruits : la diffusion de petites enquêtes avec l'utilisation des formulaires en ligne Google. L'objectif est d'améliorer au maximum la remontée d'information mais également de rendre le dispositif le plus léger possible pour les membres et pour l'équipe. La mise en forme des lettres d'information a été également repensée.

Page facebook

La page facebook de l'AILF a été créée en avril 2011, elle compte 3250 amis fin décembre 2014.

C'est un chiffre en progression constante : 2 969 amis début janvier 2014, 1 630 amis fin décembre 2012, et 540 en 2011. La page facebook de l'AILF permet de relayer l'actualité de l'association, l'actualité des libraires membres de notre réseau, les événements de nos partenaires. Elle permet également d'effectuer une veille réactive sur l'actualité du monde du livre, de l'édition et de la librairie.

Vers une diffusion plus large de l'actualité des libraires francophones

Nous informons régulièrement les 1700 inscrits de notre liste de diffusion de l'actualité de l'AILF.

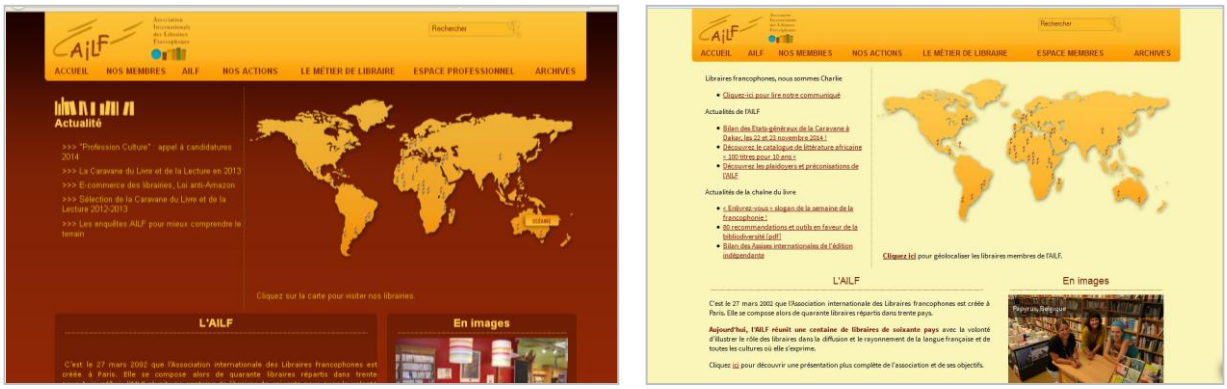
Par ailleurs, nous répondons souvent à des demandes par courrier, téléphone ou email sur les sujets suivants :

- → de personnes ayant un projet de création de librairies et à la recherche d'informations sur le sujet, ou souhaitant trouver un emploi/stage à l'étranger.
- → de libraires souhaitant adhérer à l'association.
- → de libraires membres souhaitant obtenir des conseils sur les formations, les logiciels de gestion de stock, les relations avec les éditeurs/diffuseurs/transporteurs. Les libraires membres nous font également remonter des situations sensibles selon les zones géographiques.
- → de professionnels du livre nous transmettant des informations liées à l'actualité de la chaîne du livre.
- → d'organismes souhaitant que l'on diffuse des informations sur des événements ou des prix littéraires.
- → de plus en plus de journalistes sont à la recherche d'informations sur la chaîne du livre, les libraires francophones.

Site internet

En 2014, le site internet de l'AILF a évolué tout au long de l'année, tant sur le plan de la forme que du contenu. Mise à jour des informations et mise en avant de l'actualité, refonte du rubriquage, réflexion sur l'interactivité et les échanges avec les membres et le grand public, modification des couleurs, ajout de contenus enrichis (PDF feuilletables, carte interactives, diaporamas etc.)… C'est le travail quotidien de l'équipe de faire vivre le site internet de l'AILF.

En ce qui concerne la fréquentation du site de l'AILF, elle a augmenté de 30 % en comparaison avec l'année 2013, en passant de 87 à 118 sessions de visites par jour.



L'évolution du site internet de l'AILF depuis 2014 ; une nouvelle phase d'évolution est en cours de réflexion.

7. Les partenaires financiers et professionnels

L'AILF remercie ses partenaires qui soutiennent l'action de l'association depuis de nombreuses années :

* Centrale de l'Edition ;
* Centre National du Livre ;
* Conseil Régional d'Ile de France – Service Emploi tremplin ;
* DILICOM ;
* Fonjep – Délégation au développement et aux Affaires internationales – Mission pour le développement des publics et Pratiques innovantes – ministère de la Culture (DDAI) ;
* Institut français – ministère des Affaires étrangères et réseau culturel à l'étranger ;
* Organisation Internationale de la Francophonie ;
* Wallonie Bruxelles International.

Nouveaux partenariats et financements en 2014

* ministère de la Culture et de la Communication de Côte d'Ivoire ;
* Fondation Yan Michalski ;
* Bibliothèques Sans Frontières.

Autres partenaires professionnels

* Bureau International de l'Edition Française ;
* Alliance internationale des éditeurs indépendants ;
* Afrilivres ;
* Institut national de Formation de libraires ;
* BNF – CNLJ – La joie par les livres ;
* Maison du livre (Beyrouth) ;
* Syndicat de la Librairie Française.

Point sur la recherche de fonds notamment dans le cadre de la Caravane du livre et de la lecture

Entre fin 2013 et début 2014, nous avons approché une vingtaine de fondations, dont une partie étaient des fondations d'entreprises. Une seule de ces fondations nous a soutenus (Michaski).

En effet, la plupart des fondations ont des périmètres d'intervention limités aux territoires locaux et nationaux, rarement à des projets d'envergure internationale comme la Caravane (Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture, France Télévision, La Poste, HSBC pour l'éducation, Crédit Coopératif).

Pour une autre partie, leur champ d'intervention ne correspond pas assez à nos champs d'action (RATP, PSA Peugeot, Chèque Lire, BNP, Bettencourt, Blanchet, Air Liquide, Fondation de France, Pierre Bergé, Entreprise SOGEA SATOM).

La réponse négative des impôts à notre demande de rescrit fiscal nous a ralentis dans notre élan et nous a conduits à inciter plutôt les libraires à contacter des partenaires locaux pour des opérations comme la Caravane du livre et de la lecture.